

l'étendue de la Puissance du Canada, une seule école catholique. N'y a-t-il pas quelques moyens de museler ces enragés?—Une autre association de fanatiques la C. P. A. (*Canadian Protective Association*) se lance aussi dans la mêlée. Elle veut avoir recours à un moyen énergique et radical pour arrêter l'agitation qui se fait en faveur des écoles séparées. Elle propose, en conséquence, l'expulsion pure et simple des Jésuites. Ces forcenés de la C. P. A. mériteraient bien aussi la muselière.—Dernièrement Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a écrit un mandement pour dénoncer l'Ordre des Forestiers Indépendants. Il demande aux catholiques de son diocèse de ne pas entrer dans cette Association laissant pressentir qu'elle sera bientôt condamnée.—Notre Saint Père le Pape a tenu un consistoire lundi. Soixante et quinze archevêques et évêques y ont été préconisés. Parmi eux se trouve Mgr Langevin, archevêque de Saint Boniface, dont le sacre a eu lieu le lendemain, mardi. Il avait été nommé en décembre dernier. (1)

.

. Mgr Langevin.—Mardi, le 19 mars courant, dans la cathédrale de Saint-Boniface, au Manitoba, a eu lieu le sacre du nouvel archevêque, monseigneur Louis Philippe Adélarde Langevin. Le prélat consécrateur était monseigneur E. C. Fabre, archevêque de Montréal. Il avait pour assistants monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, et monseigneur Grandin, évêque de Saint-Albert, l'un des suffragants du nouvel archevêque. Monseigneur Fabre avait déjà conféré à monseigneur Langevin les ordres sacrés du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise.

La cérémonie du sacre a été très belle et la plus magnifique démonstration religieuse qui ait jamais eu lieu au Manitoba. Quatre archevêques, six évêques, une centaine de prêtres et une foule énorme de citoyens y assistaient. Le sermon de circonstance a été fait par monseigneur Bégin, archevêque de Cyrène et coadjuteur de son Eminence le cardinal Taschereau.

Monseigneur Langevin prend possession de son siège dans des circonstances critiques. Un gouvernement fanatique ostracise les fidèles confiés à ses soins. Les descendants des hardis découvreurs qui ont porté la civilisation dans ces pays nouveaux sont traités en parias et le jour de la justice n'est pas encore levé. Puisse-t-il l'être bientôt !

En terminant j'offre à monseigneur Langevin mes plus chaleureuses félicitations. Elles sont d'autant plus cordiales qu'elles sont faites au fils d'un collègue et d'un ancien co-paroissien. J'y ajoute le souhait bien sincère *Ad multos annos*.

.

. Notre-Dame.—M. l'abbé Narcisse Amable Troie, qui avait succédé à M. l'abbé Deguire dans la chaire de philosophie du collège de Montréal et dans la cure de l'église Saint-Jacques, le remplace à la cure de Notre-Dame, la principale cure du diocèse de Montréal. M. Troie a toutes les qualités nécessaires pour remplacer dignement l'homme distingué dont nous déplorons la perte.

(1) Voyer le Propagateur du 15 Janvier, vol. 5, No 22, page 758.